



**BNP PARIBAS
PUBLIC SECTOR SCF**

BNP PARIBAS PUBLIC SECTOR SCF

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 24.040.000 euros

Siège social : 1, Boulevard Haussmann - 75009 Paris

433 932 811 RCS Paris

Rapport sur la qualité des actifs au 30 juin 2012

BNP Paribas Public Sector SCF est une société de crédit foncier régie par les articles L.515-13 et suivants du Code monétaire et financier (le "Code") qui a pour mission principale de contribuer au refinancement à moyen et long terme d'expositions sur personnes publiques du Groupe BNP Paribas.

Le présent rapport relatif à la qualité des actifs de BNP Paribas Public Sector SCF est établi en application des dispositions de l'article 13 du règlement n° 99-10 du Comité de la réglementation bancaire et financière relatif aux sociétés de crédit foncier et à l'Instruction no 2011-I-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés. Ce rapport est établi à partir des données disponibles au 30 juin 2012.

I – Prêts garantis

BNP Paribas Public Sector SCF ne détient aucun prêt garanti au sens des articles L. 515-14, L. 515-16 et L. 515-16-1 du Code monétaire et financier au 30 juin 2012.

II – Exposition sur des personnes publiques

Au 30 juin 2012, les expositions sur personnes publiques représentent un montant équivalent à 4 180 millions d'euros.

Répartition des encours par type d'exposition et par pays

Le portefeuille d'expositions sur personnes publiques de BNP Paribas Public Sector SCF, se décompose de la façon suivante :

- i) Expositions directes sur personnes publiques : 95 millions d'euros

Contrepartie	Rating de la contrepartie	Encours eq euros	Montant en %	Impayés	Créances douteuses	Provisions
CADES	AAA / AA+ / Aaa	45 M€	47.4%	0	0	0
KfW	AAA / AAA / Aaa	50 M€	52.6%	0	0	0
		95 M€	100.0%			

Répartition des encours selon la durée résiduelle (date de maturité des prêts) (*)

Durée résiduelle (années)	Encours eq euros	Nombre de prêts
1	10 M€	1
2	0 M€	0
3	85 M€	2
	95 M€	3

(*) Les expositions sont à échéance in fine.

ii) Expositions garanties par des personnes publiques : 4 085 millions d'euros

Ce montant correspond exclusivement à des expositions garanties par des personnes publiques. Les garants agissent directement pour le compte des Etats, par conséquent les garanties s'apparentent « prudemment » à des garanties souveraines.

Garant souverain	Notation du garant	Encours eq euros	Montant en %	Impayés	Créances douteuses	Provisions
France	AAA / AA+ / Aaa	1.075 M€	26,3%	0	0	0
Allemagne	AAA / AAA / Aaa	1.434 M€	35,1%	0	0	0
Royaume Uni	AAA / AAA / Aaa	600 M€	14,7%	0	0	0
USA	AAA / AA+ / Aaa	976 M€	23,9%	0	0	0
		4.085 M€	100,0%			

Répartition des encours selon la durée résiduelle (date de maturité des prêts) (**)

Durée résiduelle (années)	Encours eq euros	Nombre de prêts
1	10 M€	15
2	131 M€	15
3	90 M€	15
4	267 M€	40
5	729 M€	54
6	267 M€	54
7	213 M€	18
8	620 M€	61
9	738 M€	24
10	1.021 M€	30
11	0 M€	0
	4.085 M€	326

(**) Les expositions sont amortissables (amortissement linéaire ou échéances constantes) trimestriellement ou semestriellement.

III – Organismes de titrisation et entités similaires

BNP Paribas Public Sector SCF ne détient aucune part ou titre de créances d'organisme de titrisation et entités similaires au 30 juin 2012.

IV – Valeurs de remplacement

Au 30 juin 2012, les titres et valeurs suffisamment liquides détenus par BNP Paribas Public Sector SCF sont exclusivement constitués des éléments suivants :

Titre	Contrepartie	Rating de la contrepartie	Échéance	Nominal	Devise
Dépôt à terme	BNP Paribas	A+ / AA- / A2	30/07/2012	65 M€	EUR
Dépôt à terme	BNP Paribas	A+ / AA- / A2	30/07/2012	24 M€	EUR
Dépôt à terme	BNP Paribas	A+ / AA- / A2	21/07/2012	100 M€	EUR
Compte courant	BNP Paribas	A+ / AA- / A2		343 M€	EUR

V – Remboursements anticipés

Au cours du second trimestre 2012, il n'y a pas eu de remboursement anticipé.

VI – Risque de taux

BNP Paribas Public Sector SCF ne doit assumer aucun risque de change et aucun risque de taux, et pratique donc une couverture systématique des nouvelles opérations (achat d'un nouveau portefeuille de créances, nouvelle émission) par des swaps de devise et des swaps de taux :

- L'ensemble des créances clientèle (à taux fixe ou à taux révisable sur des index à 3 ou 6 mois) est swappé contre Euribor 1 mois.
- Les émissions d'obligations foncières, qui sont le plus souvent à taux fixe, sont swappées contre Euribor 1 mois.
- Les emprunts relais de BNP Paribas Public Sector SCF, qui lui servent à refinancer l'achat de portefeuilles d'actifs dans l'attente de la prochaine émission d'obligation foncière, sont également indexés sur Euribor 1 mois.

Le seul risque de taux est donc un risque sur les « *fixings* », mais ce risque est très limité car il s'étend sur une période de moins d'un mois grâce à notre choix d'indexer les actifs et les passifs sur Euribor 1 mois.

Au 30 juin 2012, la sensibilité de la valeur actuelle nette du bilan, y compris fonds propres était de 1.1 million d'euros pour une hausse des taux de 2 %.

Cette sensibilité de la valeur actuelle nette du bilan à un mouvement défavorable de taux de 2 % représente environ 4.4 % du montant des fonds propres de BNP Paribas Public Sector SCF.

VII – Couverture du besoin de liquidité

Au 30 juin 2012, les informations sur le besoin de liquidité à 180 jours et les modalités de couverture sont estimés comme suit :

- Les intérêts dus au titre des emprunts relais et des swaps d'émissions sont couverts par les intérêts reçus au titre des créances et des placements
- Pas de remboursement d'émission
- Remboursement d'emprunt relais : 388.7 millions d'euros
- Amortissement des créances : 278.6 millions d'euros
- Cash disponible : 342.6 millions d'euros

Les besoins de liquidité à 180 jours sont donc couverts.

Fait à Paris, le 19 juillet 2012,



Mme Valérie BRUNERIE

Directrice Générale Déléguée de BNP Paribas Public Sector SCF